



TURENNE ENGAGÉ POUR DEMAIN



04

Turenne Groupe, Investisseur engagé

- TURENNE GROUPE, EN BREF
- INVESTISSEUR RESPONSABLE
- SOCIÉTÉ À MISSION

08

Rapport de mission

- MODÈLE DE MISSION
- GOUVERNANCE ESG AU SEIN DU GROUPE
- ACTIONS ET RÉSULTATS

28

Politique ESG et performance ESG du portefeuille

- INTÉGRATION DE L'ESG DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT
- NOS FONDS DURABLES
- DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

42

Démarche RSE interne de nos sociétés de gestion

43

Mécénat : la Fondation Béatrice Denys

44

Annexes

- LES FONDS DE TURENNE GROUPE
 - NOTE MÉTHODOLOGIQUE
 - RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
-
- 

EDITO

Leader du capital-investissement small cap en France, avec **près de 2 milliards €** d'actifs sous gestion, Turenne Groupe accompagne depuis 25 ans le développement d'entreprises créatrices de valeur sur tout le territoire.

Avec plus de 300 entreprises en portefeuille - dont près de 40 nouveaux investissements réalisés en 2023 - nous occupons de facto une place privilégiée pour **accompagner la transformation environnementale** des entreprises et continuer à améliorer leurs pratiques sociales.

En devenant société à mission en 2023, nous avons voulu réaffirmer une ambition forte : contribuer à la **création de valeur extra-financière** des entreprises que nous accompagnons.

Cette ambition est partagée par l'ensemble des collaborateurs qui sont **tous actionnaires** du Groupe. Le changement de statut pour devenir société à mission a donc été voté par l'ensemble de nos salariés.

Cet **engagement collectif** est au cœur de notre stratégie. Avec **100% d'actionariat salarié**, Turenne Groupe est convaincu que le partage de la création de valeur est un facteur clé pour porter les équipes vers une ambition commune.

Nous nous appliquons également à **favoriser la parité** dans les organes de gouvernance de nos participations, comme nous le faisons au sein du Groupe avec un Comex à parité et avec près de 40% de femmes dans nos équipes d'investissement.

Enfin, avec 7 implantations réparties dans toute la France, Turenne Groupe attache une importance particulière à **conserver et développer les centres de décision en région : plus de 75% de nos participations sont en dehors de la région Ile-de-France.**

Dans ce premier rapport en tant que société à mission, nous avons intégré, en sus de notre rapport ESG, le premier rapport de notre Comité de mission et nous présentons nos objectifs redéfinis à horizon 2030 avec toujours la même ambition : **agir en investisseur engagé.**



**Christophe
Deldycke**

Président
Turenne Groupe

TURENNE GROUPE, INVESTISSEUR ENGAGÉ EN BREF

Au service de la création de valeur
depuis plus de 20 ans

1,7 Md € sous gestion
au 31/12/2023

+300 entreprises en
portefeuille

84 collaborateurs dont **65** investisseurs

43% de femmes **35%** de femmes parmi les
équipes d'investissement

Une plateforme de **4** sociétés
de gestion

Turenne
CAPITAL

INNOVACOM
PEOPLE. VENTURES. PEOPLE. Depuis 1988

NORD CAPITAL
Partenaires

Connect pro

Nos implantations

7 bureaux implantés
sur le territoire

35 investisseurs présents
en régions



Notre gestion de fonds institutionnels

STRATÉGIES SECTORIELLES

SANTÉ

CAPITAL SANTÉ

Capital développement et transmission.

RELYENS INNOVATION SANTÉ

Capital innovation santé notamment biotechnologies et dispositifs médicaux.

HÔTELLERIE

TURENNE HÔTELLERIE

investit dans des sociétés détenant des fonds de commerce et généralement les murs associés dans de grandes agglomérations françaises.

INNOVATION

INNOVACOM

Capital amorçage et capital innovation dans des start-ups technologiques dédiées à la transformation numérique et environnementale par des technologies de rupture (deep-tech).

SERVICES BtoB - SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

TURENNE EMERGENCE

Accompagnement de PME dans leurs premières opérations de LBO dans les Services B2B avec une dominante d'investissement : l'ingénierie et les services à l'environnement.

FONDS À CRITÈRES RSE RENFORCÉS

NOV RELANCE IMPACT

Soutien en capital développement et transmission d'entreprises de tous secteurs dans les régions, avec des critères ESG renforcés et la mise en place systématique d'un mécanisme de partage de la valeur.

Notre gestion de fonds ouverts à la clientèle privée

SLP SÉLECTION & OPPORTUNITÉS

Investissements dans des PME et ETI régionales, solides et performantes.

www.slpselectionetopportunités.com

FCPR PME ET TERRITOIRE

Fonds souscrit par les clients sociétaires du Crédit Agricole Nord de France.

1,5 MD €

sous gestion au 31/12/2023

FONDS DE DETTE

OBLIGATIONS RELANCE

Délégation de gestion confiée à Turenne Capital Partenaires pour déployer 340 M € en vue de financer la croissance organique, externe ou internationale auprès des PME et ETI en France.

VÉHICULES RÉGIONAUX

NORD CAPITAL INVESTISSEMENT

Géré par Nord Capital Partenaires, filiale du Crédit Agricole Nord de France, accompagne en capital-développement et transmission les entreprises du Nord-Pas-de-Calais.



REV3 CAPITAL

Accompagnement en fonds propres des entreprises de la région Hauts-de-France au cœur de la Troisième Révolution Industrielle (énergies renouvelables, gestion de l'énergie, efficacité énergétique, mobilité intelligente, économie circulaire).



REBOOST

Accompagnement en fonds propres d'entreprises de la Région Hauts-de-France



REGAIN 340

Renforcement des fonds propres de PME et ETI des Hauts-de-France et Seine-et-Marne



SUD REBOND

Géré par Connect Pro, capital développement et transmission dans des PME de la Région Sud.



PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE

PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS

Fonds spécialisés dans les opérations de reprise et de développement de PME de la Région Pays de la Loire et conseil de la société Pays de la Loire Participations.



200 M €

sous gestion au 31/12/2023

FCPI INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES

FCPI AVENIR NUMÉRIQUE

Accompagner les entreprises technologiques portant les transformations numérique et environnementale au cœur de l'industrie et de l'économie réelle dans toutes les régions - géré par Innovacom Gestion.

www.fcpi-innovacom.com

TURENNE GROUPE, INVESTISSEUR ENGAGÉ

INVESTISSEUR RESPONSABLE

Les sociétés de gestion du groupe contribuent depuis près de 25 ans au développement économique de PME et ETI régionales. Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2012, Turenne Groupe est maintenant engagé depuis 12 ans dans une démarche d'investisseur responsable et encourage les entrepreneurs à adopter de meilleures pratiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance.



2023

Signataire de la Charte sur le partage de la valeur de France Invest



Turenne Groupe devient société à mission

2020

Signataire de la Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest



2019

Signataire de l'Initiative Climat International
Plateforme de mobilisation des acteurs du capital-investissement qui cherchent à mieux comprendre et à gérer les risques associés au changement climatique et à contribuer à l'objectif de la COP 21



2014

Signataire de la Charte d'Investisseur Responsable de France Invest



2012

Signature des PRI



TURENNE GROUPE, INVESTISSEUR ENGAGÉ

SOCIÉTÉ À MISSION

Turenne Groupe est société à mission depuis début 2023. Cette décision a été soutenue par les collaborateurs, tous actionnaires du Groupe.

Objectifs environnementaux et sociaux statutaires

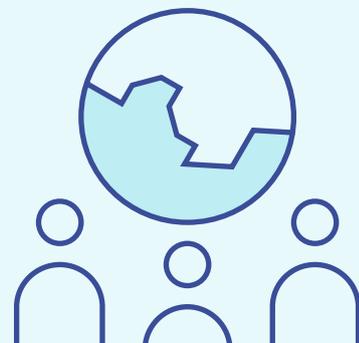
Donner accès au plus grand nombre d'épargnants à la création de valeur financière et extra-financière.

- La création de valeur financière pour rémunérer les fonds confiés par nos souscripteurs privés et institutionnels
- La création de valeur extra-financière au profit de l'humain dans son écosystème en :
 - mettant en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale ;
 - favorisant le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées ;
 - favorisant la création et le développement de centres de décisions dans les régions ;
 - favorisant la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance.



Notre raison d'être

Accompagner le développement d'entreprises créatrices de valeur en investissant de façon professionnelle et responsable.



RAPPORT DE MISSION

NOTRE MODÈLE

DE MISSION

Objectifs environnementaux et sociaux statutaires

Favoriser le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées

Objectifs opérationnels pour 2030 pour notre portefeuille d'investissement

Mettre en place un outil de partage des résultats* dans l'ensemble des sociétés rentables nouvellement accompagnées depuis juillet 2023, dans les 12 mois qui suivent l'investissement

*intéressement ou participation ou prime de partage de la valeur



Accroître le nombre d'entreprises en portefeuille qui disposent d'un outil de partage de la plus-value élargi à au moins 10 salariés, hors mandataires sociaux

Favoriser la création et le développement de centres de décisions dans les régions

Maintenir dans la durée

75%

des entreprises accompagnées dans les territoires, hors Ile-de-France

Mettre en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale

Investissements majoritaires

100%

des entreprises auront formalisé des objectifs de réduction de leur empreinte environnementale

Investissements minoritaires

75%

des entreprises de +50 salariés et +10 M€ de CA auront formalisé des objectifs de réduction de leur empreinte environnementale en 2030

Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance

30%

des femmes siégeant au comité de direction de nos participations

Résultats 2023



78%

des sociétés rentables nouvellement investies entre juillet et décembre 2023 ont un outil de partage des résultats en place

47

sociétés ont un dispositif de partage de la plus-value

23 % des entreprises en portefeuille



78%

des entreprises accompagnées par Turenne Groupe sont en régions

vs ≈ 63 % d'après les statistiques nationales France Invest



Investissements majoritaires

69%

ont formalisé une politique environnementale

10%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Investissements minoritaires

44%

ont formalisé une politique environnementale

21%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre



25%

des membres des comités de direction de nos participations sont des femmes

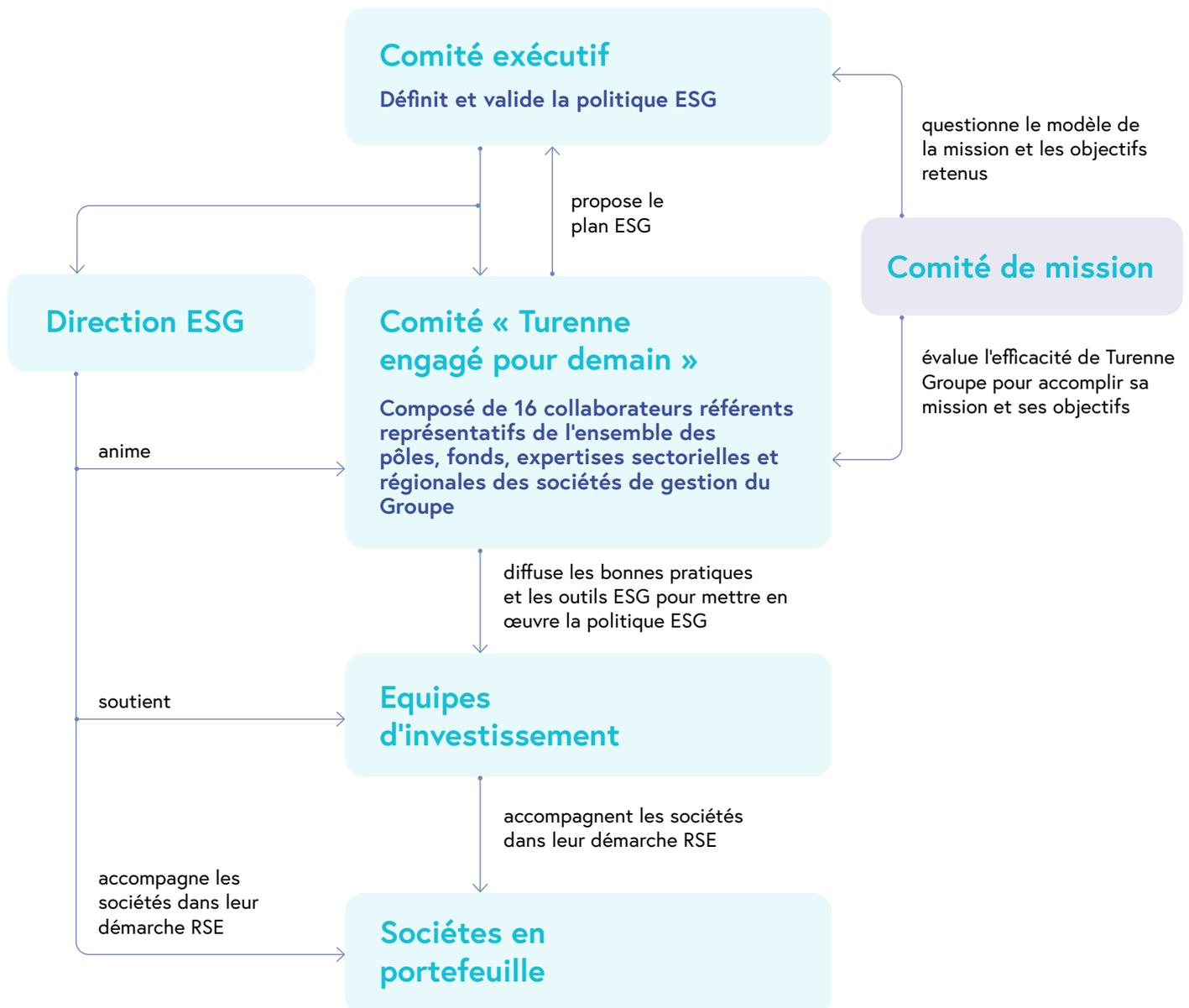
36%

des sociétés en portefeuille ont au moins 30 % de femmes au sein du comité de direction

RAPPORT DE MISSION

GOUVERNANCE ESG AU SEIN DU GROUPE

Le déploiement de nos objectifs de mission se traduit concrètement par la mise en œuvre de la politique ESG de Turenne Groupe. Une gouvernance ESG dédiée permet un déploiement et une intégration dans l'ensemble des équipes du groupe grâce à un réseau de 16 collaborateurs référents.



Notre comité de mission

Le Comité de Mission est composé d'experts représentatifs des parties prenantes clés de Turenne Groupe : partenaires de financement, partenaires institutionnels, entreprises accompagnées dans le cadre de nos investissements et collaborateurs.

Membres externes



Viviane OLIVO
Directrice Identité & Territoire du
Crédit Agricole Nord de France

Viviane a été consultante en Agence de Communication à Lille avant d'intégrer Banque Accord (Groupe Auchan) – devenue Oney, au poste de responsable communication nouvellement créé. Entrée au Crédit Agricole Nord de France en 2008, elle a successivement piloté la Communication et la Fondation d'Entreprise (création 2015). En 2021 et 2022, elle était directrice adjointe au Cabinet du Maire de Roubaix. Elle a été nommée fin 2022 directrice Identité & Territoire du Crédit Agricole Nord de France.



Christine PANIER
Experte spécialiste du
Private Equity

Christine cumule plus de trente ans d'expérience dans le private equity. Elle a réalisé la moitié de sa carrière dans l'investissement direct, en particulier dans le domaine de la santé, dans le groupe Groupe BNP Paribas puis chez AXA Private Equity (devenu Ardian). En 2006 elle rejoint le Fonds Européen d'Investissement (FEI) où elle dirige l'équipe en charge des investissements dans les fonds de private equity en Europe de l'Ouest jusqu'en 2022. Elle est depuis impliquée dans la gouvernance de fonds d'investissements en France et en Europe.



Patrick RONDOT
Président du conseil de
surveillance du groupe Menix

Expert en implants orthopédiques et implants dentaires, Patrick est Fondateur du groupe Menix (125 M€ et 599 salariés) aux côtés de Turenne Capital. Il préside aujourd'hui le conseil de surveillance du groupe Menix.

Membres internes



Christophe DELDYCKE
Président de Turenne
Groupe

Christophe a rejoint à sa création, en 2010, Nord Capital Partenaires comme Directeur général et occupe aujourd'hui le poste de Président de Turenne Groupe.



Pauline BECQUEY
Directrice ESG de
Turenne Groupe

Experte des sujets RSE et finance durable, Pauline a été consultante RSE puis responsable développement durable chez France Assureurs (Fédération Française de l'Assurance) avant de diriger l'Institut de la Finance Durable. En charge du déploiement de la politique ESG du groupe et manager de mission, elle représente également les collaborateurs de Turenne Groupe au sein du comité.

Invité permanent



Benoît PASTOUR
Directeur Général de
Turenne Groupe

Benoît a rejoint Turenne Capital en 2008. Il est actuellement Directeur général du groupe, Vice-Président de Nord Capital Partenaires et en charge du Pôle Turenne Santé avec Mounia Chaoui.

RAPPORT DE MISSION

ACTIONS ET RÉSULTATS

Promouvoir le partage de la création de valeur financière auprès du plus grand nombre

Objectifs et résultats



Part des nouveaux investissements¹ dans des sociétés rentables ayant un outil de partage des résultats

2023

78%

des sociétés rentables nouvellement investies entre juillet et décembre 2023

Taux de couverture : 100% des entreprises investies entre juillet et décembre 2023

Objectif 2025

90%

des sociétés rentables nouvellement investies entre juillet 2023 et juin 2024 ont un outil annuel de partage des résultats en place en juin 2025

Objectif 2025 à 2030

100%

des sociétés rentables nouvellement accompagnées ont mis en place un outil de partage des résultats dans les 12 mois qui suivent l'investissement

1. Pour cette première année, la charte d'engagement ayant été signée en juin 2023, seuls les investissements réalisés à partir de juillet 2023 sont pris en compte



Nombre d'entreprises en portefeuille ayant mis en place un dispositif de partage de la plus-value

2023

47

sociétés (23 % des entreprises)

Taux de réponse : 88 % soit 207 entreprises

Objectif 2025

Accroître le nombre d'entreprises en portefeuille qui disposent d'un outil de partage de la plus-value élargi à au moins 10 salariés, hors mandataires sociaux

Objectif 2025 à 2030

La cible 2030 sera définie après deux ans d'historique sur cet indicateur

Outil de partage des résultats / bénéfices annuels

Mécanismes de participation ou d'intéressement, distribution de primes de partage de la valeur (ex-"prime Macron") ou autres primes s'adressant à l'ensemble des collaborateurs liées à l'atteinte des résultats ou performances de l'entreprise.



Mécanismes de partage de la plus-value

Mécanismes permettant à des salariés de devenir actionnaires (par exemple, distribution d'actions gratuites, BSPCE, dispositifs d'actionnariat salarié type FCPE ou sociétés de salariés) ou accord sur le partage de la plus-value à la sortie tel qu'introduit par la loi PACTE en France.



Partage des résultats

Types de mécanismes mis en place parmi les 110 entreprises en portefeuille ayant un mécanisme de partage des résultats



Taux de réponse : 86%
soit 202 entreprises

Partage de la plus-value

Types de mécanismes mis en place parmi les 47 entreprises en portefeuille ayant un mécanisme de partage de la plus-value



Taux de réponse : 86%
soit 202 entreprises



67%

de l'ensemble sociétés en portefeuille ont déjà mis en place un mécanisme de partage des résultats et/ou de la plus-value, élargi à au moins 10 salariés.

Nos principales actions

Turenne Groupe a signé en juillet 2023 la charte de France Invest sur le partage de la valeur. Aux côtés des autres signataires, nous nous engageons à :

- Jouer un rôle moteur auprès des entreprises nouvellement accompagnées pour augmenter rapidement le taux des salariés couverts par un dispositif de partage annuel de la valeur créée
- Promouvoir, dans le long terme, l'actionnariat salarié et le partage de la plus-value dans toutes les situations où ces mécanismes sont pertinents.

Nous avons précisé en 2023 le suivi réalisé auprès de nos participations afin de disposer d'un état des lieux plus détaillé des mécanismes en place. L'objectif de systématiser la mise en place d'un outil de partage des résultats (participation ou intéressement ou prime de partage de la valeur) ayant été défini en juillet 2023, le suivi ne sera effectif qu'en 2025, car les entreprises ont 12 mois pour mettre en place ces mécanismes.

En accord avec le comité de mission, nous nous donnons deux ans pour préciser l'ambition de notre objectif sur le partage de la plus-value.

Nous promovons le partage de la création de valeur au-delà de nos participations. Nous avons notamment organisé un tour de France de l'actionnariat salarié, en partenariat avec Grand Thornton. Les événements organisés à Marseille, Lyon et Lille en 2023 ont attiré plus de 160 dirigeants et directeurs des ressources humaines qui ont ainsi assisté à des témoignages concrets d'experts et dirigeants et ont bénéficié d'explications sur l'actualité réglementaire et de conseils juridiques sur l'intérêt et la mise en place de ces outils.

L'avis du comité de mission



Christine Panier

« Partager la création de valeur peut s'avérer contre-intuitif pour les dirigeants des entreprises. C'est pourtant un facteur fort de mobilisation et de fidélisation des équipes, qui rend l'entreprise plus performante et agile grâce à cet alignement d'intérêt avec les salariés. Les équipes de Turenne sont convaincues et convaincantes sur cet effet vertueux puisque le groupe a lui-même mis en place un large actionnariat de ses salariés. Le nouvel engagement pris avec la signature de la Charte Partage de la Valeur va renforcer cet accompagnement auprès des entreprises du portefeuille, qui portera ses fruits dans la durée. »

Témoignage

Christophe Souliard

Président de Comptoir Rhodanien

Comptoir Rhodanien récolte, expédie et transforme des fruits. Nous avons accompagné le groupe dans la mise en place de l'actionnariat salarié dès notre entrée en décembre 2022.

Pourquoi avoir choisi de mettre en place l'actionnariat salarié ?

C'est un moyen de « renvoyer l'ascenseur » à nos collaborateurs. Nous avons démarré à 7 en 1995, nous sommes aujourd'hui 130. Nous avons toujours partagé la valeur, un à deux mois de salaires sont versés en participation depuis plus de 10 ans et nous répartissons les bénéfices par une prime lorsque nous le pouvons. Mais nous souhaitons un dispositif qui s'inscrit dans la durée, pour récompenser mais aussi fidéliser nos équipes.

Quel accueil vos collaborateurs ont-ils réservé à ce dispositif ?

Au début, il a fallu convaincre. Les salariés se sont demandé « qu'est-ce que ça cache ? » Et aujourd'hui, 85 % des collaborateurs ont souscrit au dispositif dont certains étaient totalement néophytes de l'investissement. Nous avons mis en place un dispositif sécurisant en cas de perte de valeur des actions.

Comment Turenne Groupe vous a-t-il accompagné ?

L'équipe nous a accompagné dans la détermination de nos objectifs spécifiques, leur traduction en modalités techniques, le calendrier et la préparation de la communication aux salariés.



NOV RELANCE IMPACT, une thèse d'investissement unique en France autour de l'actionnariat salarié

Créé dans le contexte du programme « Assureurs-Caisse des Dépôts Relance Durable France », ce fonds met en place dans toutes les participations accompagnées un mécanisme de partage de la création de valeur ouvert à l'ensemble des salariés. Deux nouveaux investissements ont été réalisés en 2023 dans les sociétés VIGIER et ROUSSEAU qui sont toutes deux en train de finaliser la mise en place d'un dispositif d'actionnariat salarié, moins de 12 mois après notre entrée au capital.

PERSPECTIVES 2024 - 2025

- Renforcer le contrôle interne sur la mise en place systématique d'un mécanisme de partage de la valeur dans les nouveaux investissements et mettre en place un point trimestriel de suivi
- Renforcer la formation des collaborateurs Turenne sur les différents mécanismes de partage pour accompagner les entreprises en portefeuille
- Accompagner des initiatives de recherche académique sur l'actionnariat salarié
- Poursuivre le Tour de France de l'Actionnariat salarié

RAPPORT DE MISSION

ACTIONS ET RÉSULTATS

Soutenir la création et le développement de centres de décisions dans les régions

Objectifs et résultats



Part des sociétés en portefeuille dont le siège social est en régions hors Ile-de-France

2023

78%

(vs 63 % en moyenne d'après les statistiques nationales France Invest)

Taux de couverture : 100 % des entreprises en portefeuille au sein du groupe

72% en 2022

Objectif 2030

Maintenir dans la durée

75%

des entreprises accompagnées dans les territoires, hors Ile-de-France

Nos fonds régionaux



+250

sociétés accompagnées
en régions



~400 M€

gérés par nos fonds régionaux



Près de

40 000

ETP en France au sein des entreprises
accompagnées par le Groupe

HAUTS-DE-FRANCE

NORD CAPITAL INVESTISSEMENT

Capital-développement et capital-transmission des entreprises du Nord-Pas-de Calais

REV 3 CAPITAL

Accompagnement en fonds propres de sociétés des Hauts-de-France au cœur de la 3^{ème} révolution industrielle (transition énergétique, économie circulaire)

REBOOST

Accompagnement en fonds propres (transformation, transmission, développement et rebond) d'entreprises de la Région Hauts-de-France

PME ET TERRITOIRE

PME et ETI de la région des Hauts-de-France

HAUTS-DE-FRANCE ET SEINE ET MARNE

REGAIN 340

Renforcement des fonds propres de PME et ETI des Hauts-de-France et Seine et Marne

PAYS DE LA LOIRE

En 2023, Turenne Groupe a ouvert une nouvelle implantation à Nantes avec l'intégration des équipes et des fonds régionaux :

PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 1 ET 2

Capital-développement - transmission et transformation

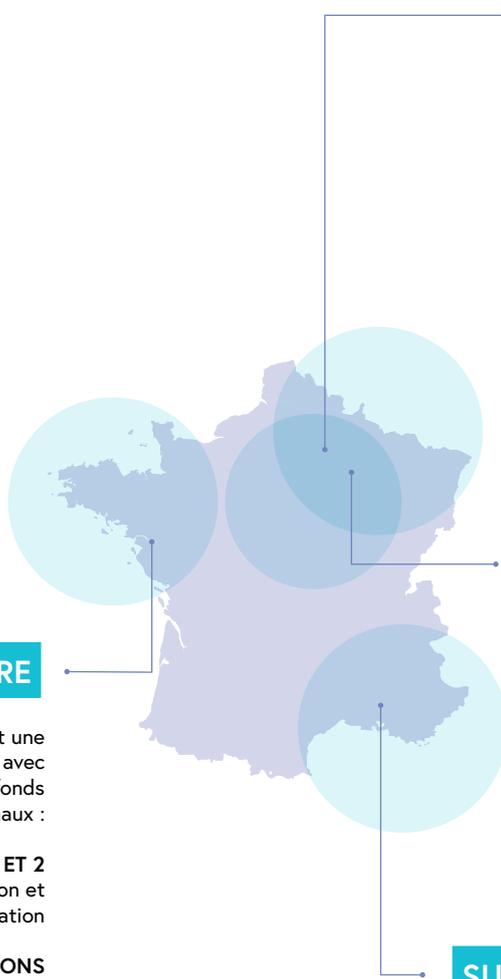
PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS

Renforcement de fonds propres de start-ups et PME ligériennes (mandat de conseil pour la Région Pays de la Loire)

SUD

SUD REBOND

Capital-développement et transmission pour les PME et ETI de la Région Sud



Nos principales actions

Nous finançons l'innovation, le développement et la transmission des entreprises sur leur territoire afin qu'elles conservent leurs centres de décision localement.

Turenne Groupe déploie dix fonds régionaux, dont l'objectif est précisément de contribuer au développement économique sur ces territoires.

Plus de 75 % des investissements du groupe sont déjà en régions, reflétant notre forte présence sur les territoires grâce à nos fonds et nos bureaux régionaux. Nous souhaitons maintenir cette réalité dans la durée, qui dépasse les statistiques de la profession. C'est une stratégie ambitieuse compte-tenu des levées en cours sur des fonds nationaux et de l'appel d'offres remporté récemment par Innovacom pour un fonds régional en Ile-de-France. Nous sommes néanmoins convaincus du dynamisme régional et de la nécessité de maintenir les centres de décisions des entreprises là où elles sont nées.

+75%

des investissements du groupe sont en régions



L'avis du comité de mission



**Patrick
Rondot**

« La présence d'investisseurs sur le territoire est un gage de proximité qui permet de donner confiance aux dirigeants. L'objectif de 75 % des investissements en régions est déjà atteint mais l'enjeu consiste à maintenir cette forte présence locale sur la durée et à développer la présence dans les autres régions, au-delà du Nord où le Groupe est particulièrement présent. L'ouverture du bureau à Nantes fin 2023 œuvre dans cette direction, en offrant une nouvelle implantation à l'Ouest.»

Témoignage



@Emmanuel Delbergue

Laurent Martin

Directeur Général du Crédit Agricole
Nord de France

Le Crédit Agricole Nord de France a lancé en 2023 le FCPR « PME et Territoire » avec Turenne Groupe : en quoi ce fonds contribue-t-il au développement régional ?

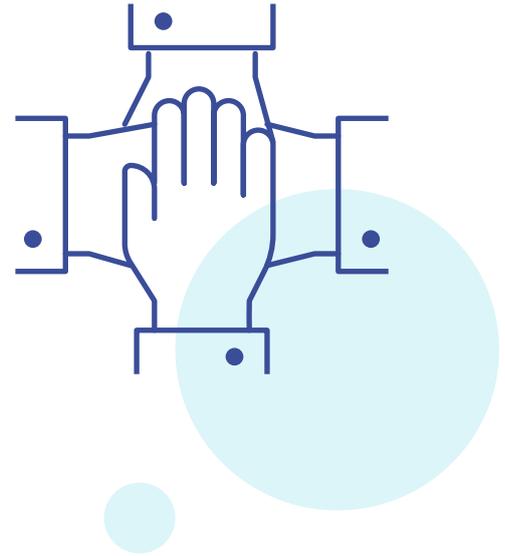
Avec Turenne Groupe et notre fonds commun Nord Capital Investissement, notre banque a proposé une innovation dont nous pouvons collectivement tirer de la fierté, au vu de son objet et de ses résultats.

Le FCPR « PME et Territoire » constitue en effet le premier fonds en France destiné aux particuliers dédié au développement des entreprises régionales. Il permet à nos clients d'investir dans des ETI ou PME non cotées de notre territoire : les souscripteurs participent ainsi au dynamisme économique local en diversifiant leur épargne.

En moins de six mois, le Fonds a atteint son objectif et même dépassé nos attentes puisque l'engouement et la mobilisation de chacun ont permis une collecte de 20 M€ par 1 600 clients souscripteurs, pour un ticket moyen de 12 000 €. (Il faut préciser qu'il n'y avait pas d'avantage fiscal à l'entrée). Aussi, nous comptons lancer une 2e tranche de ce produit au second semestre 2024, et encourager d'autres Caisses de Crédit Agricole à aller dans ce sens !

L'ancrage local de Nord Capital Partenaires permet d'offrir aux décideurs et entrepreneurs des Hauts de France une réponse à leurs besoins de financement mais surtout d'accompagnement entrepreneurial. Cette réponse de proximité a aussi vocation à permettre aux entreprises de conserver leurs centres de décision et emplois dans la région, et à se développer de manière autonome.

Le FCPR « PME et Territoire » s'inscrit pleinement dans cette volonté d'ancrer la valeur économique en région, qui colle totalement à l'ADN de notre banque mutualiste.



PERSPECTIVES 2024 - 2025

- Déployer des fonds type « PME et Territoire » dans d'autres régions

RAPPORT DE MISSION

ACTIONS ET RÉSULTATS

Accompagner nos participations dans leur transition environnementale

Objectifs et résultats



Part des sociétés en portefeuille ayant formalisé une politique environnementale

2023

Investissements majoritaires

69%

ont formalisé une politique environnementale

Investissements minoritaires et dettes

44%

ont formalisé une politique environnementale

vs 43% des entreprises de + 50 salariés et 10 M€ CA en 2022

Objectif 2030

Objectifs formalisés de réduction de l'empreinte environnementale pour

100%

des entreprises dans lesquelles nous sommes actionnaires majoritaires

75%

des entreprises de +50 salariés et +10 M€ de CA pour nos investissements minoritaires ou en dette



Part des sociétés en portefeuille ayant défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

2023

Investissements majoritaires

10%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de GES

Investissements minoritaires et dettes

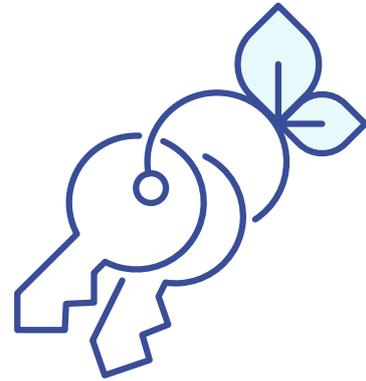
21%

ont défini des objectifs de réduction des émissions de GES

Nos principales actions

Labellisation « clef verte » et mise en place du décret tertiaire

Les fonds gérés par Turenne Hôtellerie investissent essentiellement de façon majoritaire dans les murs et fonds de commerce d'hôtels. Pour accompagner la transition environnementale de ces actifs, les hôtels de ces fonds sont engagés dans une démarche de certification « clef verte ». Cet écolabel destiné aux hébergements touristiques et restaurants impose la mise en place d'une politique environnementale, la maîtrise des consommations en eau et en énergie, une gestion active des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage) ainsi qu'une démarche d'achats responsables et une sensibilisation environnementale des clients. A fin 2023, 52 % des hôtels en portefeuille disposaient d'un label environnemental dont 43 % le label clef verte. Dans le cadre de l'application du décret tertiaire, l'ensemble des hôtels ont également été incités à établir un plan d'investissements pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie exigés par la loi. Début 2024, un partenariat a été noué avec un cabinet externe afin d'évaluer ces plans et définir des plans d'actions et investissements précis pour 2025-2027.



Nos principales actions

Une dynamique collective autour du bilan carbone

En 2023, l'équipe Turenne Emergence a lancé un programme collectif de réalisation du bilan carbone : 80% des sociétés en portefeuille du fonds Emergence ont ainsi mesuré leur empreinte carbone sur les trois scopes avec l'appui d'un cabinet externe. L'objectif est d'accompagner les participations à la mise en place d'actions concrètes contribuant à la décarbonation.



L'avis du comité de mission



**Pauline
Becquey**

« Formaliser un plan d'action pertinent, concret et ambitieux nécessite de comprendre ses principaux impacts et donc de mesurer son empreinte carbone. Trop peu de PME françaises ont réalisé cet exercice. Les initiatives de Turenne Hôtellerie et Turenne Emergence doivent être répliquées dans nos autres fonds. Les PME et ETI représentent 30 % de l'empreinte carbone française, elles doivent donc aussi contribuer à la transition environnementale et notre rôle, en tant qu'actionnaire, est de les y aider. »

Témoignage



Fabrice Braconnier
Président de Kali Environnement

Kali Environnement est un groupe spécialisé dans les études environnementales : études, mesures, diagnostics et conseils liés à l'environnement pour tous types de projets.

Pourquoi avoir réalisé un bilan carbone en 2023 ?

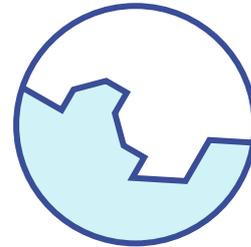
L'évaluation de notre empreinte carbone a été initiée sous l'impulsion des équipes de gestion de Turenne Groupe. Cela nous a permis de confirmer certaines intuitions sur nos principaux impacts et d'orienter nos actions sur les postes les plus significatifs.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous travaillons à présent sur la mise en œuvre du plan d'actions pour réduire nos émissions, essentiellement sur le transport : évolution de notre flotte vers des véhicules hybrides et électriques, formation de nos collaborateurs à l'écoconduite, définition de la politique voyages (avion, train, etc.). Nous évaluons aussi l'opportunité d'utiliser certains équipements reconditionnés et menons des actions liées à nos consommations d'énergie (relamping led).

Comment les équipes de gestion de Turenne vous ont-elles accompagné ?

Elles nous ont mis le pied à l'étrier et nous ont incité à réaliser cet exercice. Nous y serions certainement venus sans l'impulsion de Turenne mais probablement plus tard. Cela nous a incité à y consacrer du temps dès à présent.



PERSPECTIVES 2024 - 2025

- Evaluation des émissions de gaz à effet du portefeuille d'investissements et définition d'une trajectoire de réduction
- Mise en place d'un programme d'accompagnement climat pour les sociétés en portefeuille

RAPPORT DE MISSION

ACTIONS ET RÉSULTATS

Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance

Objectifs et résultats



Part des femmes siégeant au comité de direction de nos participations

2023

25%

Taux de réponse : 84 % des entreprises disposant d'un comité de direction (soit 176 entreprises sur 210)

vs. 26 % en 2022

Objectif 2030

30%

de femmes siégeant au comité de direction de nos participations

2023



Part des femmes au sein des conseils d'administration / conseils de surveillance ou comités stratégiques

20%

Taux de réponse : 87 % des entreprises disposant d'un comité stratégique/conseil de surveillance ou conseil d'administration



Part des femmes cadres

14%

Taux de réponse : 86 % soit 205 entreprises



Part des entreprises ayant une femme à la tête de l'entreprise

34%

Taux de réponse : 76 % soit 180 entreprises

Nos principales actions

Turenne Groupe est signataire de la Charte France Invest pour favoriser la parité Femmes-Hommes dans le capital-investissement et dans les entreprises. Dans ce cadre, nous sommes engagés à faire nos meilleurs efforts pour conduire les sociétés en portefeuille ayant plus de 500 salariés à avoir une proportion de femmes dans leurs instances exécutives d'au moins 30 % en 2030. Mais nous avons décidé d'aller au-delà. Notre objectif de mission est ainsi d'atteindre cet objectif de 30 % en moyenne sur l'ensemble de notre portefeuille, y compris pour les sociétés de moins de 500 salariés. Ces objectifs sont régulièrement rappelés à nos participations, notamment lorsque des postes de management clés sont à pourvoir.

Plusieurs collaborateurs et collaboratrices ont également contribué à promouvoir le métier du private equity auprès des étudiants dans le cadre d'évènements de sensibilisation dans des écoles de commerce (EDHEC, Audencia, IESEG et SKEMA Nice en 2023). Ces présentations sont organisées en partenariat avec France Invest et LEVEL 20, organisation ayant pour vocation de promouvoir la diversité et favoriser la présence des femmes aux postes clés au sein du private equity en Europe. Ces témoignages de rôles modèles dans les écoles contribuent à rendre le métier du capital investissement attractif, y compris pour les femmes.

L'avis du comité de mission



Viviane
Olivo

« Diversité et mixité sont gages de performance de long-terme et l'objectif fixé par Turenne est ambitieux. Le Comex de Turenne est déjà à parité, ce qui est un exemple pour les entreprises accompagnées. Mais la part moyenne des femmes en comité de direction stagne autour de 25-26 % dans le portefeuille d'investissement, avec un léger recul en 2023 lié aux cessions / acquisitions. Ce sujet est complexe : il ne peut pas se décréter et il nécessite de lever de nombreux freins systémiques (viviers de potentielles dirigeantes, préjugés, etc.) Aussi Turenne doit poursuivre son ambition en accentuant les actions de sensibilisation, de formation et d'acculturation avec des témoignages concrets afin de citer pour inciter et mener des diagnostics plus approfondis sur les freins et leviers dans les entreprises. »

Témoignage



Cédric Laroyenne

Directeur de l'engagement et RSE,
EPSA

EPSA est un groupe de conseil en performance, productivité et rentabilité des entreprises. Turenne Groupe accompagne EPSA via un investissement en obligations « Relance » qui prévoit une baisse du taux d'intérêt de l'obligation de 15 bps si des objectifs ESG prédéterminés sont atteints. EPSA s'est notamment engagé sur l'atteinte d'un taux de 30 % de femmes dans les comités de direction des entités du Groupe à partir de 2026 et de 30 % dans le comité exécutif du Groupe en 2030.

Pourquoi cet objectif de diversité dans les organes de gouvernance est-il clé pour EPSA ?

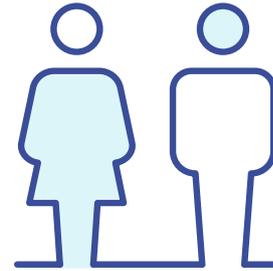
EPSA compte 60 % de femmes parmi ses collaborateurs. Aujourd'hui, cela n'est pas reflété dans les organes de direction des entités du groupe où la moyenne se situe à moins de 20 % de femmes. Cette situation résulte de l'histoire du Groupe EPSA : le groupe a réalisé de nombreuses acquisitions, en intégrant les entrepreneurs, ceux-ci étant quasi-exclusivement masculins à leur tête. La bonne nouvelle, c'est que la féminisation des organes de gouvernance est à notre main, nous pouvons agir à moyen long-terme pour l'améliorer car nous disposons d'un beau vivier de collaboratrices.

Quelles actions sont déployées pour atteindre cet objectif ?

Toutes nos entités doivent établir un plan de succession et pour chaque poste de management, nous systématisons la présentation de candidats féminins et masculins. Les top managers sont aussi responsabilisés : ils ont tous été formés sur les biais cognitifs et une partie de leur rémunération variable dépend du score de leur entité à l'index d'égalité professionnelle.

En quoi la baisse du taux d'intérêt proposée par Turenne Groupe est-elle incitative ?

Le fait que nos investisseurs, mais aussi nos financeurs et nos banquiers nous incitent à progresser sur ce sujet a un effet accélérateur à deux niveaux. D'une part, cela amplifie l'importance de notre politique diversité - il y a un alignement des demandes des parties prenantes - d'autre part, cela légitime la mobilisation de budgets (les budgets mobilisés par les actions en faveur de la diversité sont financés par le gain économique en cas d'atteinte de nos objectifs).



PERSPECTIVES 2024 - 2025

- Développer et diffuser des actions de sensibilisation sur la parité auprès des dirigeants
- Travailler avec certains dirigeants sur les freins au recrutement et à la promotion de profils issus de la diversité (culturel, origine, handicap, diplômes) ainsi qu'à l'identification des talents féminins potentiels
- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs Turenne

POLITIQUE ESG ET PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

INTÉGRATION DE L'ESG DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT

Turenne Groupe s'attache à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de la vie en portefeuille de nos participations.

Pré-investissement

Exclusion de certains secteurs d'activités

Analyse ESG par les équipes de gestion avec l'appui d'un outil interne

- Matérialité des enjeux RSE de la société et contribution aux Objectifs de développement Durable
- Maturité des politiques et actions mises en œuvre par la société
- Risques et opportunités de durabilité

En fonction de la stratégie d'investissement des fonds ou si des risques significatifs ont été identifiés dans le cadre de l'analyse interne, **réalisation d'une due-diligence ESG** par un cabinet externe (pré ou post acquisition) et détermination d'un **plan d'action RSE** avec objectifs

Intégration systématique de clauses ESG dans les Pactes d'actionnaire

Suivi en portefeuille

Reporting

- Enquête annuelle auprès des participations : collecte des indicateurs ESG intégrant notamment les indicateurs PAI (Principal Adverse Impact) requis dans le cadre du règlement SFDR
- Consolidation des résultats : reporting par fonds en réponse aux sollicitations des souscripteurs, annexes ESG dans les rapports des fonds article 8 et 9, publication d'un rapport annuel de durabilité et de mission au niveau du groupe

Accompagnement

- Appui au cas par cas, des entreprises en portefeuille selon les besoins identifiés par la société de gestion et/ou sur demande des dirigeants
- Pour les entreprises disposant d'un plan d'action RSE : suivi de la mise en œuvre et des progrès lors des comités stratégiques de surveillance

Suivi des progrès

- Evaluation de la maturité ESG des entreprises en portefeuille grâce à une méthodologie de notation propriétaire (TED score)

Cession

Présentation des **indicateurs clés de performance** du groupe dans le cadre de ses objectifs de mission et des actions RSE notables mises en œuvre par la société dans le rapport préparé pour les potentiels acquéreurs

Pour les entreprises de certains fonds article 8 ou 9, si requis par la stratégie du fonds et/ou dans les cas où une partie du carried-interest des équipes est indexé à l'atteinte de performances extra-financières : **audit externe ESG** lors de la cession pour certifier l'atteinte des objectifs RSE fixés dans le plan d'action de l'entreprise

POLITIQUE ESG ET PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

NOS FONDS DURABLES

Les fonds qualifiés de « durables » chez Turenne sont les fonds qui bénéficient d'une approche ESG renforcée dans le cadre de leur stratégie d'investissement, cherchant à atteindre des objectifs au-delà du suivi annuel de la performance extra-financière.

A fin 2023, les encours de nos fonds durables s'élevaient à 838 M € soit 48 % des actifs gérés par le Groupe. Ils regroupent :

Les fonds « article 8 » au titre de la réglementation SFDR

Société de gestion	Fonds	Caractéristiques ESG promues par le fonds
Turenne Capital Partenaires	OBLIGATIONS RELANCE	Exclusions sectorielles + Obligations de respect de critères ESG prédéfinis de la part des émetteurs (notamment politique de gestion des déchets et ressources en eau et énergie, politique de lutte contre les discriminations, présence de membres indépendants dans la gouvernance et adhésion à un code de gouvernance) + Système optionnel d'indexation de la marge du taux d'intérêt en fonction de l'atteinte d'objectifs ESG
	FPCI TURENNE HOTELLERIE 3	Objectifs de réduction de l'empreinte environnementale, progression des carrières et partage de la valeur au profit des collaborateurs des participations représentant au moins 30 % de l'actif net du fonds
	FCPR PME ET TERRITOIRE	Objectif de 50 % de l'actif visant un objectif social : développement et transition actionnariale/managériale des entreprises dans les territoires, principalement dans les Hauts-de-France, et développement et maintien des centres de décisions en régions.
	FPCI PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 2	Promotion des objectifs ESG du Groupe (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction).
	SLP SÉLECTION ET OPPORTUNITÉS*	Promotion des objectifs ESG du Groupe dans l'ensemble des investissements directs (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction, développement de centres de décision en régions)
Nord Capital Partenaires	NORD CAPITAL INVESTISSEMENT*	Promotion des objectifs ESG du Groupe dans l'ensemble des investissements directs (partage de la création de valeur financière, réduction de l'empreinte environnementale, diversité au sein des comités de direction)
Innovacom Gestion	FCPI INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES	Objectif de 50 % de l'actif qui contribue développement et au maintien de centres de décisions dans les régions, mesuré par la création d'emplois et la croissance du chiffre d'affaires dans la région initiale d'activité

* Les modifications de règlements de ces fonds pour les classer « article 8 » au sens de SFDR sont intervenues début 2024.

Les fonds ayant été lancés en amont de la réglementation SFDR mais dont la stratégie d'investissement intègre une dimension ESG renforcée

REV 3 Capital

géré par Nord Capital Partenaires, finance et accompagne en fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises et sociétés de projets de la Région Hauts-de-France au cœur de la troisième révolution industrielle. REV3 Capital contribue à installer l'économie régionale post-carbone en finançant des projets dans le secteur des énergies renouvelables, de la gestion de l'énergie, de l'efficacité énergétique et des réseaux intelligents, de la mobilité intelligente des biens et des personnes et de l'économie circulaire.

25 M€

investis depuis 2016

17

entreprises accompagnées

+3 M TCO₂e

évités par an

FPS NOV Relance Impact

géré par Turenne Capital Partenaires, accompagne en fonds propres et quasi-fonds propres des PME et ETI françaises de tous secteurs. Un mécanisme de partage de la création de valeur auprès de l'ensemble des collaborateurs est systématiquement mis en place dans le cadre des investissements de ce fonds avec l'appui technique et juridique de Turenne Groupe. Des objectifs extra-financiers sont fixés pour chaque participation au moment de l'investissement et font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement régulier des équipes de gestion.

68 M€

investis depuis 2021

7

entreprises accompagnées : mécanisme d'actionnariat salarié mis en place ans 5 entreprises et partage de la plus-value à la sortie dans 2 entreprises

Trois fonds article 8 et trois fonds article 9 sont en cours de levée ou de création au premier semestre 2024.

- CAPITAL SANTE 3 (Turenne Santé) – article 8
- FPCI EMERGENCE ETI II (Turenne Emergence) – article 8
- FPCI BOOST CÔTE D'AZUR (Connect Pro) – article 8
- FPCI NEXT HEALTH CAPITAL (Turenne Santé) – article 9
- HORIZONS INDUSTRIE (Innovacom) – article 9
- Fonds Ile-de-France Réindustrialisation – article 9 : géré par Innovacom, le Fonds Île-de-France Réindustrialisation est une initiative de la Région Île-de-France, financée la Région avec le soutien du FEDER de l'Union Européenne, afin de remédier à la sous-capitalisation des startups innovantes et à fort potentiel de croissance et proposant des technologies de rupture pour une industrie circulaire, décarbonée et créatrice d'emplois en Île-de-France.

POLITIQUE ESG ET PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

76 % des sociétés en portefeuille déploient des actions en matière de responsabilité sociale d'entreprise, adaptées à leurs propres enjeux.

Engagement dans une démarche RSE



58%

ont un responsable RSE (à temps plein ou à temps partiel)

La RSE est sous la responsabilité directe de la Direction générale dans 46,3 % des entreprises concernées et sous celle d'un Directeur RSE dans 16,5 % des cas.

Taux de réponse : 87% soit 208 entreprises

Politiques thématiques



Politique santé et sécurité **64%**

Taux de réponse : 86% soit 204 entreprises



Programme de lutte contre les risques liés à la cybersécurité **60%**

Taux de réponse : 86% soit 204 entreprises



Démarche Achats responsables **39%**

Taux de réponse : 87% soit 207 entreprises



Politique de lutte contre la discrimination et d'égalité des chances **37%**

Taux de réponse : 82% soit 195 entreprises



Code d'éthique **33,5%**

Taux de réponse : 85% soit 203 entreprises



Politique anti-corrupcion **24%**

Taux de réponse : 85% soit 203 entreprises

Chaque année, nous présentons des exemples concrets mis en œuvre au sein des entreprises issues des différents fonds de nos sociétés de gestion.

BELTA

Belta apporte à une clientèle d'entreprises des solutions adaptées à tous les besoins d'impression et de matériel informatique.

CA : 40 M €

ETP : 124

Secteur : Expert en matériel informatique et solutions d'impression pour les entreprises

Date d'investissement : 2019

Agir en fournisseur responsable

La démarche RSE de BELTA s'articule autour de 4 enjeux majeurs
Créer de la valeur durable

- Démarche d'achats responsable : intégration croissante de critères ESG dans la sélection des fournisseurs et accompagnement des clients acheteurs publics sur l'achat de biens issus du réemploi via des cartouches et toners remanufacturés de qualité ;
- Charte éthique dans les relations commerciales et prix maximums à respecter par les équipes commerciales pour assurer transparence et loyauté vis-à-vis des clients ;
- Satisfaction client : interlocuteur commercial unique pour chaque client, expertise et accompagnement pour proposer des solutions adaptées aux besoins, analyse des avis clients et plans d'actions correctifs le cas échéant.

Epanouissement des collaborateurs

- Belta privilégie l'emploi permanent. 100% des collaborateurs bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et leur ancienneté moyenne est de 11 ans ;
- Rémunération motivante : tous les salaires sont payés au minimum 1,19 fois supérieurs au SMIC et le montant de la prime de participation a été multipliée par 3 entre 2019 et 2023 ;

- Actionnariat salarié : 53 % des collaborateurs ont saisi l'opportunité, ouverte à tous, d'être associés au capital de l'entreprise via la création d'un FCPE ;
- Parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs ;
- Signataire de la Charte de la Diversité ;
- Score de 91/100 à l'indice d'égalité professionnelle.

Soutenir le développement local et agir de façon solidaire

- Membre fondateur et partenaire financeur de l'école de la deuxième chance Grand Hainaut ;
- Contributeur auprès du Réseau Entreprendre ;
- Don de matériel informatique aux écoles de proximité.

Réduire l'impact environnemental

- Réalisation d'un bilan carbone en 2023 et élaboration en cours d'un plan de décarbonation avec la volonté d'affiner la mesure de l'empreinte environnementale des équipements proposés aux clients ;
- Récupération des toners usagés des clients, tri et proposition de cartouches et toners remanufacturés ;
- Choix de transporteurs engagés dans une démarche environnementale pour les livraisons.

Accompagnement de Turenne Groupe

Nord Capital Investissement accompagne BELTA dans sa transformation stratégique pour se positionner progressivement comme acteur majeur de l'IT (Information Technology) au-delà de sa spécialisation initiale dans l'impression. Nous soutenons la démarche ESG engagée par les dirigeants. Nous les avons en particulier accompagnés dans la création du FCPE afin de permettre à tous les salariés de devenir actionnaires et de profiter ainsi de la création de valeur actionnariale. La souscription au FCPE a été ouverte deux fois : une première fois en 2023 et une seconde fois en 2024. Le FCPE détient aujourd'hui 7,9% du capital de BELTA.

CARRIÈRES DE LA VALLÉE HEUREUSE

Entreprise familiale centenaire créée en 1842, les Carrières de la Vallée Heureuse exploite un gisement de calcaire situé dans le bassin carrier de la Marquise (62). Sables, gravillons, castines, pierres à chaux, calcaires micronisés, enrochements, marbres sont produits à la carrière puis acheminés vers la France, la Belgique, les Pays Bas et la Grande-Bretagne.

CA : 49 M €
ETP : 105
Secteur : Activité d'extraction et de commercialisation de granulats et dérivés
Date d'investissement : 2022

Exploitation raisonnée d'un gisement calcaire

Si le carbonate de calcium permet d'améliorer l'impact environnemental de certains matériaux de construction (ex. ciment et béton bas carbone), l'activité d'extraction de granulats génère une grande quantité de matériaux inutilisables dits « stériles », stockés sous forme de terrils, qui peuvent altérer significativement l'environnement alentour. Les Carrières de la Vallée Heureuse œuvrent donc depuis de nombreuses années pour une exploitation raisonnée de la ressource : plan de gestion de la biodiversité, création de zones refuges mises en réserve. Sous l'égide du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, CVH collaborent également depuis 1994 avec l'ensemble des industriels carriers du Bassin de Marquise, à remodeler les reliefs pour améliorer l'intégration paysagère, le cadre de vie des habitants et la préservation de la biodiversité. Pour réduire les impacts liés au transport de marchandises, l'entreprise participe à la démarche d'Engagement Volontaire pour l'Environnement (EVE) et FRET 21 portées par l'ADEME et

s'est engagée à réduire de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre sur 3 ans, soit 371 tonnes de CO₂e évitées. Les Carrières de la Vallée Heureuse ont une capacité de production de 20 000 T par jour qui sont expédiées par route, fer, mer et par voie fluviale. Elles disposent depuis leur création d'une ligne de chemin de fer propre reliée au réseau RFF : le ferroutage représente un tiers des expéditions. Concernant le transport par camion, l'entreprise privilégie les carburants alternatifs et des transporteurs engagés dans une démarche environnementale. Sur le volet social, CVH promeut la formation continue de ses collaborateurs et déploie une politique de santé et sécurité au travail. Par exemple, le dispositif d'intéressement est indexé sur les résultats en matière de sécurité. L'entreprise a obtenu pour la période 2023-2026 la certification Charte RSE, niveau « maturité » selon le label RSE sectoriel entreprises engagées, élaboré par l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM).

Accompagnement de Turenne Groupe

Carrières de la Vallée Heureuse souhaitait accélérer ses investissements pour moderniser ses installations et augmenter ses capacités de production. Le fonds Reboost a participé à une levée de fonds pour soutenir ce développement de CVH et consolider le passage de témoin de cette entreprise familiale à la 7^{ème} génération.

ERMO

Avec plus de 45 ans d'expérience, ERMO est un expert reconnu dans la conception et la fabrication de moules d'injection de haute précision destinés à l'industrie plastique, couvrant une large gamme d'applications : capsule service mono et multi-couleur ou multi-matière, dispositifs médicaux, emballage parois fines pour des secteurs d'activités comme la Cosmétique, bouchon (attaché à la bouteille) médical, packaging alimentaire.

CA : 26 M €

ETP : 144

Secteur : Métallurgie - Outillages et moules pour l'industrie plastique

Date d'investissement : 2020

Démarche RSE, compensation carbone dans l'activité de moules pour l'industrie plastique

La société dispose de plusieurs labels et certifications : ISO 9001, ISO 50001 (système de management énergétique) et labellisation Lucie prévu avant fin 2024. Elle est médaille d'argent, depuis 2021, au questionnaire Ecovadis et s'est engagée dans une démarche de certification B-corp.

Une Politique Environnementale au cœur de la démarche RSE et à l'échelle des moyens du Groupe

ERMO accompagne ses clients via une démarche de co-conception des moules. Entre 2022 et 2023, à CA constant, l'empreinte carbone du Groupe a diminué de 15% grâce à plusieurs actions concrètes : limitation des intrants (rationalisation des aciers), optimisation des expéditions, diminution des consommations énergétiques, amélioration du tri de déchets, amélioration des immobilisations (regroupement de 2 sites avec pose de panneaux photovoltaïques) et suppression d'un groupe froid sur un site ayant permis de baisser la production de fluides frigorigènes.

La société propose à ses clients une option de compensation des émissions de CO₂, dont le montant est reversé à des projets de reforestation ou de déploiement d'énergies renouvelables certifiés. En 2023, cette option a permis à l'entreprise de compenser 100% de son bilan carbone direct.

ERMO s'efforce également de concevoir des moules utilisant des technologies propres pour apporter des gains de productivité énergétique à ses clients, les accompagner dans l'écoconception (recours à des matériaux bio-sourcés), ou encore renforcer la réparabilité et l'entretien des moules afin d'optimiser leur durée de vie.

Une Politique Sociale accentuée au regard des enjeux de la filière et du territoire

Consciente des enjeux d'emplois de son secteur (attractivité, formation, fidélisation), ERMO a renforcé sa politique sociale en mettant en place des objectifs précis comme la baisse du turnover et du taux d'absentéisme.

La société a formalisé une Politique de formation collective, une politique de Gestion des Emplois et des parcours professionnels, ainsi qu'une Charte d'engagements en matière d'égalité des sexes. Un mécanisme de partage de la création de valeur, ouvert à l'ensemble des salariés via une prime qualité selon l'atteinte d'objectifs a été instauré. La société entend aussi adosser sa politique sécurité selon les préconisations de la norme ISO 45001 (systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail).

Accompagnement de Turenne Groupe

ERMO a bénéficié de l'investissement du Fonds Pays de la Loire Croissance afin de poursuivre son plan d'investissements d'un montant de 5 M€ en faveur de l'industrie 4.0, la numérisation et la réorganisation des sites de production. Le projet de rationalisation de ses sites a pu aboutir en 2023 avec le déménagement d'un site éloigné de 10 km sur un autre site du groupe, grâce à une extension immobilière sur laquelle près de 600 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés.



FRENCH AVIATION ACADEMY

Le groupe French Aviation Academy est un acteur de référence dans le domaine de la formation des pilotes professionnels depuis près de 30 ans. Le groupe propose une offre complète pour accompagner les pilotes de ligne de la formation initiale à leur perfectionnement.

CA : 4,7 M €

ETP : 17

Secteur : Education – formation de pilotes

Date d'investissement : 2023

Viser l'obtention du label Protarmac

French Aviation Academy s'est engagé dans l'obtention du label Pro Tarmac, label de référence sur son secteur d'activité. Ce label comporte plusieurs niveaux à atteindre pour démontrer un engagement et le respect de critères ESG. Cet engagement a acté la mise en place d'une démarche ESG au travers d'une feuille de route avec des objectifs clairs. Le groupe va ainsi formaliser une politique ESG et mettre en place une documentation cadre sur des objectifs et des process.

Cette démarche concerne plusieurs aspects de l'activité :

- L'organisation opérationnelle avec des optimisations apportées aux hangars et au locaux pour une plus grande efficacité environnementale ;
- Une réflexion sur le renouvellement de la flotte d'avions et son électrification ;
- Une formalisation des sujets de gouvernance, de process et de lutte contre la corruption ;
- Une réflexion sur des mécanismes de partage de la valeur au sein du groupe.

Ces points s'inscrivent dans une vision de long terme dans un processus d'amélioration continue. Cette vision de long terme et ces engagements sont permis grâce à la transmission programmée du groupe à ses managers clés. Cette transmission, initiée avec Connect Pro, doit permettre un retrait progressif des dirigeants historiques pour laisser la place à deux managers clés. Un plan d'AGA a été mis en place pour faciliter la montée au capital des futurs dirigeants. Ce changement de direction auprès des managers permet de pérenniser l'activité du groupe et son implantation en région.

Accompagnement de Turenne Groupe

A l'occasion de l'entrée au capital de Connect Pro, le groupe a réalisé un audit RSE qui lui a permis de faire un état des lieux de sa situation. L'audit visait à mettre en avant les pratiques du groupe et son niveau de maturité sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le rapport établi a permis de définir un plan d'actions et la mise en place de bonnes pratiques.

Nous avons aussi pu accompagner la mise en place d'un organe de gouvernance qui permet de structurer le groupe et facilite la transmission de la direction. Le centre de décision reste ainsi ancré en région.

Par ailleurs nous avons pu accompagner la réalisation d'une première croissance externe en région qui a également permis de pérenniser une structure et ses emplois.



GAGN

1^{er} Groupement Ambulancier des Hauts-de-France et 5^{ème} groupement ambulancier privé de France, le Groupement Ambulancier du Grand Nord (GAGN) est né du projet de structurer des entreprises de taille plus importante autour d'un service santé innovant pour répondre aux besoins fondamentaux des patients.

CA : ≈20 M €

ETP : 400

Secteur : Transport sanitaire

Date d'investissement : 2022

Des ambulanciers engagés

Dans la continuité de son positionnement innovant autour du slogan phare du groupe « Mamie n'est pas un colis », le GAGN a décidé d'adopter le statut d'entreprise à mission en 2024. Sa raison d'être : "Faire de l'ambulancier l'acteur du mieux vieillir. Faire de son rôle un maillon essentiel de la chaîne de soin. Faire de ce métier une réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux."

Ses objectifs environnementaux et sociaux :

1. Professionnaliser les salariés et leur permettre de se réaliser
2. Participer à la lutte contre la désertification médicale
3. Favoriser la croissance responsable de l'activité dans le respect de l'environnement

L'adoption de ce statut confirme, renforce et formalise les actions déjà engagées par l'entreprise :

- Un vrai parti-pris sur le soin et l'attention accordé aux patients, avec notamment la mise en place d'une Direction Médicale au sein même du GAGN
- Contribution sociétale : le GAGN souhaite positionner l'ambulancier comme un maillon essentiel du parcours de soin et développe des solutions qui répondent à la désertification médicale (ex. projet Ambudok avec le partenaire Comarch Healthcare, éditeur de solutions innovantes dans le domaine de la télémédecine et des soins à distances)

- Réduction de l'empreinte environnementale :
 - Intégration progressive de véhicules hybrides, électriques ou roulant au bioéthanol dans la flotte et formation des ambulanciers à l'écoconduite
 - Un nouveau siège responsable : récupération d'eaux de pluie, tri sélectif, carré potager
- Qualité de vie au travail : programmes de prévention santé, en partenariat avec la CPAM ; partenariat avec la Fondation de Recherche sur l'HyperTension Artérielle (FHTA) permettant aux collaborateurs volontaires de se tester

Christophe Silvie, Président, GAGN

« L'entrée au capital de Turenne capital a été un important virage stratégique pour le GAGN. Notre volonté d'être un acteur majeur du transport sanitaire en France nécessitait une restructuration de notre organigramme capitalistique. Sensible depuis longtemps aux sujets de RSE, Turenne nous a notamment guidé dans notre transition vers cette entreprise à mission qui fait du GAGN la première entreprise ambulancière à mission de France. »

Accompagnement de Turenne Groupe

L'entrée au capital du GAGN avait pour objectifs de sécuriser le financement de la croissance externe sur le groupe Amiénois SOS Ambulances et atteindre un chiffre d'affaires d'environ 18 M €. Nos équipes ont été à l'initiative du rapprochement et ont oeuvré aux côtés de Christophe Silvie afin que l'intégration se réalise dans les meilleures conditions. Cette opération a également permis l'accès au capital des cadres clés. Au sein des équipes du GAGN et de son dirigeant, nous avons également trouvé une formidable caisse de résonance sur les thématiques RSE : partage de la valeur, BEGES et plan d'actions de réduction de l'empreinte environnementale.

INAXE

Inaxe est un bureau d'études spécialisé en dépollution, performance énergétique et gestion des déchets du bâtiment. Inaxe sert une clientèle publique, industrielle et tertiaire depuis cinq implantations en France (Paris, Rennes, Bordeaux, Lyon et Lille).

CA : 9,7 M €
ETP : 52
Secteur : Conseil / Audit /
Ingénierie
Date d'investissement : 2022

Spécialiste de la dépollution, performance énergétique et gestion des déchets du bâtiment

Inaxe est un acteur engagé de la santé et de la performance énergétique des bâtiments, comme le traduit sa signature d'entreprise « Un environnement sain et durable pour tous ». L'activité d'Inaxe place la société au cœur de la transition environnementale. En effet, la société réalise des prestations d'ingénierie des travaux de rénovation, de réhabilitation et de démolition, ainsi que des prestations de diagnostics techniques (amiante, plomb, déchets, performance énergétique, etc.), participant à la dépollution et à la décarbonisation du secteur immobilier, responsable de 17% des émissions de GES en France et représentant 45% des consommations d'énergie.

Inaxe est aussi un acteur clé dans la réduction de la production de déchets car il réalise des diagnostics « produits, équipements, matériaux et déchets » (PEMD), obligatoires pour les opérations de démolition ou rénovation significative des bâtiments dont la surface de plancher cumulée est supérieure à 1000 m² ou qui ont été le siège d'un stockage, d'une fabrication

ou d'une distribution de substances dangereuses. Ils visent à favoriser et renforcer la mise en place de démarches d'économie circulaire en donnant la priorité au réemploi, ou à défaut à la valorisation.

La société a réalisé un bilan carbone avec Greenly en 2023 et obtenu un score « Bronze » qui la classe dans les 25 % des sociétés les plus avancées. Elle vise un score « Or » pour 2024 afin de se situer dans les 5 % les plus avancées ; notamment via la mise en place de mesure d'optimisation des déplacements et des achats et du renouvellement de la flotte de véhicules (95 % de la flotte a été migrée sur des véhicules en vignette Crit'air 1 fin 2023).

Sur le plan social et sociétal, outre les actions déployées pour assurer la sécurité des mesures et des diagnostics, Inaxe prône l'actionnariat salarié (13 cadres sont devenus actionnaires) et met en place des actions sur la formation de ses collaborateurs.

Accompagnement de Turenne Groupe

Le fonds Turenne Emergence est à l'initiative de la réalisation d'un bilan carbone ainsi que de l'association de différents cercles de cadres au capital. L'équipe accompagne également la société dans la recherche de cibles de build-up pour renforcer le positionnement de la société dans l'optimisation de la performance énergétique du bâtiment.

PAM HÔTEL

Anciennement Hôtel Apogia, le Nice PAM Hôtel a été totalement rénové en 2023-2024. Cet hôtel au style californien de 102 chambres dont 4 accessibles PMR est situé au cœur de Nice, à proximité du port, et dispose d'une offre de bar/restauration : le Pamela's bar.

CA : 2,3 M €

ETP : 11

Secteur : Hôtellerie restauration

Date d'investissement : 2022

Rénovation d'un hôtel à Nice, désormais labellisé clef verte

Comme tous les hôtels de Turenne Hôtellerie, le Nice PAM Hôtel est engagé dans une démarche RSE. Il a obtenu en 2024 la certification label clef verte destiné aux hébergements et services de restauration écoresponsables.

L'hôtel, grâce à ses collaborateurs formés aux écogestes, agit au quotidien sur les principaux impacts environnementaux de son activité :

- Réduction des consommations d'énergie via l'utilisation de lampes LED dans tout l'hôtel, installé à l'occasion de la rénovation, et la programmation des systèmes de climatisation et de chauffage
 - Préservation des ressources en eau : robinets et douchettes à faible débit, serviettes de bain lavées uniquement sur demande
 - Gestion des déchets et des consommables : tri sélectif, factures électroniques, produits écologiques pour le nettoyage et la lessive, fontaines à eau
 - Approvisionnement auprès de fournisseurs locaux et bio, notamment pour les repas du restaurant
 - Sensibilisation des clients via des affichages dans l'hôtel
- Un diagnostic Ecoflux a été réalisé avec BPI France pour

identifier les pistes d'économies dans le cadre de la rénovation. Dans le cadre du chantier de rénovation, Turenne Hôtellerie a fait appel à Valdelia, éco-organisme engagé, agréé sur la filière des déchets du secteur du bâtiment. Concrètement, d'une part, Valdelia a mis à disposition des bennes pour une collecte directe des déchets sur le chantier et assurer le traitement et recyclage des produits. D'autre part, Valdelia a mis en relation Turenne Hôtellerie avec des partenaires pour que les éléments de mobilier et d'agencement non conservés dans le projet puissent être réutilisés.

Sandra Delon, directrice du PAM Hôtel

« Je suis fière de voir ce que Turenne Hôtellerie a permis de faire de cet établissement, nous avons un cadre de travail fantastique et très agréable, la clientèle est enchantée par la déco et le concept. »

Accompagnement de Turenne Groupe

En tant qu'actionnaire majoritaire, Turenne Hôtellerie a entrepris des travaux de grande envergure pour rénover l'hôtel afin de permettre la montée en gamme de l'établissement et la création d'un bar, d'une cuisine et de trois nouvelles chambres PMR. Avec l'accompagnement du cabinet d'architecte d'intérieur Maison Malapert, le Nice Pam Hôtel bénéficie désormais d'une identité forte et d'un espace de vie qui permet de rassembler les touristes comme la clientèle niçoise.



RETROFLEET

Retrofleet est un constructeur automobile qui propose à ses clients des solutions de conversion électrique « clé en main » de véhicules, grâce à une chaîne énergétique embarquée (moteur + système batterie + solutions digitales + systèmes auxiliaires). Retrofleet électrifie des véhicules utilitaires légers, des autocars et des véhicules industriels.

CA : 1,3 M €
ETP : 29 au 31/12/23
Secteur : Mobilité
Date d'investissement : 2022

Convertir des véhicules thermiques en électrique

Retrofleet est une jeune entreprise créée en 2020 par un dirigeant engagé et visionnaire. La prise en compte des dimensions sociétales et environnementales de l'activité de Retrofleet dépasse le simple cadre d'une politique RSE. L'objet social de l'entreprise constitue le cœur du projet de Retrofleet, en améliorant significativement le critère du poids carbone par kilomètre (tCO₂/Km) des véhicules des clients.

Au plan environnemental, la société contribue dès à présent, de façon concrète et efficace, à réduire les émissions de CO₂ en remplaçant les systèmes de motorisation thermiques des poids lourds par des moteurs électriques. Retrofleet s'attaque au secteur des transports, qui représente environ 32% des émissions nationales en 2022.

La société a aussi développé une stratégie RSE à travers la maîtrise de ses émissions carbone et la valorisation des batteries lithium produites par la société, avec un calcul carbone réalisé avec le logiciel GLIMPACT, récemment reconnu au niveau européen.

Sur la base des distances parcourues par les véhicules de ses clients, la société mesure et suit de façon précise les émissions de tonnes de CO₂ évitées.

A fin 2023, la mise sur le marché de 10 véhicules permet d'économiser dès à présent environ 220 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Le plan d'affaires prévoit quant à lui à horizon 2030 un parc de 400 véhicules mis en circulation, soit une économie annuelle de 8 820 tonnes d'émissions de CO₂.

Les impacts environnementaux de son activité sont également pris en compte lors de la fabrication des packs batteries, à travers une sélection rigoureuse des fournisseurs, et une analyse des cycles de vie des produits. Les systèmes batteries prévus pour la mobilité sont conçus aussi pour une utilisation stationnaire en seconde vie, puis sont facilement démontable pour favoriser le taux de recyclabilité.

Au plan social, la société tient à favoriser l'accès à l'emploi pour des jeunes en sortie de formation comme pour des seniors proches de la retraite, et met en œuvre des mentorats techniques pour permettre le passage des connaissances et surtout des savoir-faire.

Le centre de décisions est localisé dans le bassin d'activité de Chambéry.

Emmanuel Flahaut, CEO

« Dans un environnement en pleine mutation, avec la nécessité de décarboner tous les pans de l'économie, Retrofleet est pleinement engagée pour réduire les émissions du secteur du transport en apportant une offre concrète, rapide et compétitive pour contribuer à la décarbonation de la mobilité dans les territoires. »

Accompagnement de Turenne Groupe

A travers son accompagnement en fonds propres au moment où Retrofleet devait accélérer pour passer à l'échelle industrielle et devenir rentable, Innovacom a soutenu les investissements nécessaires à la société pour la réalisation de son plan d'affaires, dont l'inauguration d'un atelier de 700 m² dédié au montage des kits d'électrification. Cet accompagnement permet de démultiplier l'impact de l'activité de la société en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports publics.

GROUPE ROUSSEAU

Le Groupe, plus que centenaire, est un des principaux spécialistes français de la construction d'équipements de l'espace public et de produits d'identité visuelle en France et l'international : mobilier urbain, enseigne et habillage de façade commerciale, charpente métallique, ombrière et auvent.

CA : 43,5 M €

ETP : 187

Secteur : Construction / Industrie

Date d'investissement : 2023

Accompagner la transition des clients tout en se fixant des objectifs internes ambitieux

Accompagner la transition environnementale des clients...

L'activité du groupe Rousseau est au cœur de mutations de grande envergure, qu'il s'agisse du mobilier urbain où les collectivités doivent développer les modes de mobilité douce, de la refonte structurelle des infrastructures de transport (SNCF), ou encore de l'évolution du parc automobile vers les véhicules hybrides et électriques (stations-services et parkings électrifiés, aires de recharge des véhicules électriques, etc.).

Rousseau accompagne résolument ses clients face à ces enjeux. Le groupe conçoit et installe des auvents pouvant intégrer des panneaux photovoltaïques, des LEDs et des ombrières d'IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques). Le groupe, grâce à son Bureau d'Etudes et sa maîtrise de la production sur mesure, a la capacité de se positionner sur des projets à forte valeur ajoutée intégrant des contraintes techniques et environnementales fortes. Les installations conçues sont intégralement fabriquées en France et présentent un taux de recyclabilité de 100% en fin de vie.

...et définir des objectifs internes ambitieux

Pour réduire son empreinte environnementale, les sites du groupe sont certifiés ISO 14001 et ISO 45001 et un bilan carbone a été réalisé. Sur le plan social, l'entreprise déploie une politique rigoureuse en matière de santé et sécurité, intégrant notamment la formation des collaborateurs.

Dans le cadre de l'entrée de Turenne au capital, les équipes se sont engagées sur de nouveaux objectifs :

- Proposition à tous les salariés de devenir actionnaire du groupe au travers de la mise en place d'un fonds d'actionariat salarié (FCPE) ;
- Mise en place d'un plan de sobriété énergétique grâce à l'investissement dans des panneaux photovoltaïques avec pour objectif d'auto-produire 20 à 25% des besoins ;
- Développement d'une procédure permettant la réutilisation des chutes de matière première après découpe/poinçonnage des tôles et profilés aluminium et acier ainsi que panneau composite (auparavant envoyées à la benne).

Laurent Verdier, Président du Groupe Rousseau

« Avec Turenne nous avons plus que jamais la possibilité de jouer sur la synergie de nos activités pour les développer harmonieusement. Ainsi nous accompagnons les grandes tendances sociétales (transition énergétique, mobilité douce) tout en étant nous-même le plus vertueux possible via notre stratégie RSE. C'est le point de rencontre avec notre nouvel actionnaire de référence et c'est le sens de l'histoire pour tous »

Accompagnement de Turenne Groupe

Turenne Groupe accompagne Rousseau, en conformité avec la stratégie du fonds Nov Relance Impact, sur les objectifs précités mais également sur l'ensemble de sa stratégie RSE. L'opération réalisée en 2023 par Turenne a permis de faire monter au capital une nouvelle équipe de cadres portée par un projet de développement à long terme et consciente des enjeux de transformation à engager. La réalisation la plus emblématique pour 2024 réside dans la mise en place du FCPE salariés très largement souscrit et qui permettra à environ 80 salariés de devenir actionnaires du groupe. Ce dispositif permet de fédérer les équipes autour d'un projet d'entreprise ambitieux et à terme un réel partage de la création de valeur.

VLAD

VLAD conçoit, fabrique et distribue des piles et batteries destinées au secteur médical et industriel, au niveau national et international. VLAD est leader national sur son marché, membre de la French Fab et continue d'investir dans son outil de production et son Capital Humain. VLAD a récemment fait l'acquisition de Guido Ammirata, leader italien des solutions d'éclairage professionnel.

CA : 25 M €

ETP : 79,8

Secteur : distribution et fabrication de batteries à destination du secteur médical et de l'industrie

Date d'investissement : 2023

Une nouvelle usine à énergie positive

VLAD propose un modèle d'entreprise axé sur le partage de valeurs communes (R.E.V.E.S.), l'éthique et le respect mutuel. VLAD a obtenu le niveau OR du label THQSE en 2021. En 2023, la société est devenue entreprise à mission. La raison d'être de VLAD :

Développer des solutions d'énergie autonome en respectant l'environnement, le territoire, et en veillant au bien-être de nos collaborateurs autour de nos valeurs : Responsabilité, Engagement, Vérité, État d'esprit, Solidarité.

Les 3 objectifs statutaires Entreprise à mission coconstruits avec les collaborateurs(trices) sont en parfait accord avec cette raison d'être :

- Assurer une croissance durable en concevant, fabriquant et distribuant des produits de qualité tout en visant la neutralité carbone pour contribuer à la transition écologique
- Garder l'humain au cœur de notre activité en co-construisant avec nos collaborateurs le futur de notre entreprise et en s'engageant pour la qualité de vie au travail et l'épanouissement professionnel
- Promouvoir avec dynamisme les bonnes pratiques de la RSE et partager les leviers d'action pour embarquer les institutions/organisations locales à l'atteinte d'objectifs communs en matière de transition écologique

VLAD doit maintenant démontrer sa capacité à répondre à ces objectifs déclinés dans une feuille de route opérationnelle qui s'oriente autour de 4 grands enjeux :

- Acheter et consommer responsable
- Réduire et valoriser les déchets
- Réduire l'impact carbone lié aux transports
- Innover par l'écoconception
- S'engager pour les collaborateurs et les communautés

Les équipes ont déménagé en juin 2024 dans une nouvelle usine 4.0 à énergie positive, l'Exafactory.

Jean Louis Jarry, Président et Vincent Piton, Directeur Général

« La raison d'être de VLAD est une réalité quotidienne pour nos collaborateurs : la moitié d'entre eux sont impliqués dans des groupes de travail ciblés et la moitié des salariés sont au capital. Le soutien de nos partenaires financiers dans cette aventure est primordial. »

Accompagnement de Turenne Groupe

L'équipe Turenne Santé a rapidement pris conscience de la qualité de la démarche RSE de VLAD. Lors de notre investissement, 30 salariés sont devenus actionnaires portant ainsi à plus de 60% la part des salariés actionnaires. Nous souhaitons désormais soutenir la société dans sa démarche RSE, notamment le volet environnemental avec la réalisation prochaine d'un bilan carbone qui permettra de poursuivre la trajectoire de réduction de l'empreinte carbone.

DÉMARCHE RSE INTERNE DE NOS SOCIÉTÉS DE GESTION

Turenne Groupe s'attache à adopter des pratiques vertueuses dans sa gestion interne et vis-à-vis de ses collaborateurs.

Un groupe qui appartient à ses collaborateurs

Société indépendante, Turenne Groupe est détenue par 100 % de ses collaborateurs. L'actionnariat salarié a été mis en place en 2020 et des campagnes sont régulièrement organisées pour permettre aux nouveaux collaborateurs de devenir actionnaires.

Le groupe dispose également d'un accord d'intéressement et d'un plan d'épargne salariale.

Favoriser la diversité au sein des équipes

Turenne Groupe et les femmes

50%

au sein du comité exécutif

43%

parmi les collaborateurs

35%

au sein du comité de direction

35%

au sein des équipes d'investissement

Réduire notre empreinte environnementale

BILAN CARBONE

666 TCO₂e

soit 8.65 TCO₂e / collaborateur (hors portefeuille d'investissement)

Turenne Groupe a actualisé la mesure de son bilan carbone en 2024 (sur les données d'activité 2023) dans l'objectif de construire un plan d'action décarbonation. Nos principaux postes d'émission sont les achats de services (53 %) et les déplacements (23%). Une estimation de l'empreinte globale liées aux entreprises du portefeuille est en cours de réalisation à la date de publication du présent rapport.

POLITIQUE ZÉRO DÉCHET

Suppression du plastique à usage unique dans nos locaux : verres et vaisselle mise à disposition des collaborateurs et visiteurs, fontaine à eau, machine à café en grains

DÉPLACEMENTS

- Forfait mobilité durable pour l'ensemble des collaborateurs incluant un remboursement du forfait de mensuel de transport en commun à hauteur de 70 %
- La politique Voyages favorise l'usage du train et les trajets taxis ne sont autorisés que pour des cas exceptionnels définis.
- 20 % des véhicules de fonction sont des véhicules hybrides

MÉCÉNAT

LA FONDATION BÉATRICE DENYS

La Fondation Béatrice Denys (renommée ainsi en hommage à une collaboratrice décédée en 2012) est placée sous l'égide de la Fondation pour la recherche médicale. Chaque année, elle récompense un projet scientifique médical d'excellence issu de la recherche académique française en allouant une subvention pouvant aller jusqu'à 150 000 euros destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement ou du personnel.

Turenne Groupe et l'équipe Turenne Santé, qui a versé volontairement une partie de son carried, en sont les principaux donateurs.

Au-delà du financement, Turenne Groupe assure la gestion du projet via l'équipe Turenne Santé en charge de l'ensemble du fonctionnement opérationnel (appel à projet, jury et expertises, remise de prix et suivi dans le temps des lauréats).

En 2023, la Fondation a récompensé parmi 38 candidatures le projet HuntX Pharma porté par Frédéric Saudou et Laure Jamot, qui développe une nouvelle voie thérapeutique pour combattre la maladie Huntington sans recours à la thérapie génique.



24

Projets récompensés,
dont 8 actives à ce jour

1 M€

de subventions
accordées

ANNEXES

LES FONDS DE TURENNE GROUPE

TURENNE CAPITAL PARTENAIRES

Fonds

Véhicules nationaux	CAPITAL SANTÉ 1 et 2	Capital développement et transmission pour les entreprises du secteur de la santé
	RELYENS INNOVATION SANTÉ (Mandat de conseil pour le groupe Mutualiste Européen Relyens)	Capital innovation santé notamment biotechnologies et dispositifs médicaux
	TURENNE HÔTELLERIE 2 ET 3 TURENNE HÔTELLERIE INVESTISSEMENT 1 et 2 APPORT CESSION HÔTELLERIE	Investissement dans des sociétés détenant les fonds de commerce d'hôtels et généralement les murs associés dans de grandes agglomérations françaises
	EMERGENCE ETI	Accompagnement de PME dans leurs premières opérations de LBO dans les services aux entreprises (BtoB), le digital, l'éducation / formation et les services à l'environnement
	NOV RELANCE IMPACT	Soutien en capital-développement transmission d'entreprises dans les régions en France, tous secteurs, avec des critères ESG renforcés et la mise en place systématique d'un mécanisme de partage de la valeur
	SLP SÉLECTION & OPPORTUNITÉS	Capital développement et transmission – Multisectoriel – PME et ETI régionales Fonds ouvert à la clientèle privée
	OBLIGATIONS RELANCE FRANCE 1 et 2 OBLIGATIONS RELANCE FRANCE TURENNE CAPITAL PARTENAIRES 1 et 2	Fonds de dette - apport de ressources longues, sous forme d'obligations simples, aux PME et ETI dans toute la France afin de leur permettre de financer des projets de croissance structurants tout en accélérant la transformation ESG et la digitalisation.
Véhicules régionaux	PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 1 ET 2	LBO / Capital Développement minoritaire de PME régionales principalement industrielles ou apportant des services à l'industrie.
	REGAIN 340	Renforcement des fonds propres de PME et ETI des Hauts-de-France et Seine et Marne
	PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS (Mandat de conseil pour la Région Pays de la Loire)	Véhicule de co-investissement régional public finançant des PME en phase d'amorçage, de primo développement, de développement ou de pivot.
	PME ET TERRITOIRE	PME et ETI de la région des Hauts-de-France à hauteur d'au moins 50% de son actif Fonds ouvert à la clientèle privée

5 FIP/FCPI en cours de liquidation

NORD CAPITAL PARTENAIRES

Fonds

Véhicules régionaux	NORD CAPITAL INVESTISSEMENT	Capital-développement et capital-transmission des entreprises du Nord-Pas-de Calais – tous secteurs
	REV3 CAPITAL	Accompagnement en fonds propres de sociétés des Hauts-de-France au cœur de la 3ème révolution industrielle (transition énergétique, économie circulaire)
	REBOOST	Accompagnement en fonds propres (transformation, transmission, développement et rebond) d'entreprises de la Région Hauts-de-France

2 FIP en cours de liquidation

INNOVACOM GESTION

Fonds

Véhicules nationaux	TECHNOCOM 2 ET 3	Capital amorçage et capital innovation dans des start-ups technologiques
	INNOVACOM 6	
Véhicules régionaux	4 FCPI dont INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES	Accompagnement à travers des prises de participation minoritaires à tous les stades de développement de petites et moyennes entreprises innovantes, de projets industriels qui contribuent au développement et à la montée en compétences des territoires Fonds ouverts à la clientèle privée

CONNECT PRO

Fonds

Véhicules régionaux	CONNECT INVEST	Capital-développement et transmission pour les PME et ETI de la Région Sud – tous secteurs
	SUD REBOND	

ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Collecte des informations

Les indicateurs reportés dans le rapport sont issus d'une collecte réalisée auprès des participations des sociétés de gestion de Turenne Groupe et des entreprises bénéficiant d'investissements en Obligations Relance pour les objectifs suivants :

- Favoriser le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées ;
- Mettre en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale ;
- Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance.

L'indicateur relatif à l'objectif « Favoriser la création et le développement de centres de décisions dans les régions » est calculé directement par la société de gestion.

Périmètre de reporting

L'ensemble des participations non cotées du groupe (investissements private equity et dette privée) sont intégrés au périmètre de reporting ESG à l'exception :

- De la SCR Pays de la Loire Participations : ce véhicule dont le capital est intégralement détenu par la Région Pays de la Loire est conseillé par Turenne Capital Partenaires depuis novembre 2023. Compte-tenu de l'antériorité du véhicule (créé en 2018) qui n'exigeait pas de reporting ESG précédemment, les 65 participations ne sont pas intégrées au reporting (~2 % du total des actifs sous gestion du groupe).
- Des entreprises en liquidation ou cédées par les sociétés de gestion du groupe début 2024.

238 participations ont ainsi été sollicitées pour la campagne réalisée en 2024, sur les 326 participations non cotées des fonds gérés par les sociétés de gestion Turenne Groupe, représentant 94 % des montants investis par ces fonds.

Le taux de réponse varie d'un indicateur à l'autre en fonction des réponses remontées par les sociétés en portefeuille, certaines données n'étant pas disponibles. Ce taux de réponse est précisé sous chaque indicateur.

Les résultats présentés sont rapportés au nombre de répondants par question (et non à la totalité des participations du groupe).

Processus de reporting

La campagne de reporting s'est tenue de février à mars 2024. Un webinar de lancement de la campagne a été organisé afin de présenter les informations attendues mais aussi d'attirer l'attention sur les potentielles erreurs de reporting.

Les informations collectées sont renseignées par les entreprises en portefeuille (dirigeant ou responsable RSE ou autre directeur selon les sociétés) sur base déclarative. Un contrôle de premier niveau est effectué par l'investisseur en charge du suivi de la participation sur les données reportées. Des contrôles de cohérence sont ensuite effectués sur l'ensemble des participations par la directrice ESG.

Précisions méthodologiques par indicateur

<p>Part des nouveaux investissements dans des sociétés rentables ayant un outil de partage des résultats</p>	<p>Pour cette première année, la charte d'engagement de France Invest ayant été signé en juin 2023, seuls les investissements réalisés à partir de juillet 2023 sont pris en compte. Le ratio porte sur les sociétés nouvellement investies et rentables sur l'exercice précédent (bénéfice net fiscal positif). Les sociétés bénéficiant d'un réinvestissement ne sont pas prises en compte dans le calcul du ratio.</p> <p>Les sociétés ayant 12 mois après l'investissement pour mettre en place un outil de partage des résultats, l'indicateur reporté en année N portera sur les nouveaux investissements réalisés entre juillet N-2 et juin N-1.</p>
<p>Nb d'entreprises en portefeuille ayant mis en place un dispositif de partage de la plus-value</p>	<p>Les dispositifs de partage de la plus-value pris en compte sont tous les mécanismes permettant à des salariés de devenir actionnaires dès lors qu'ils concernent plus de 10 salariés dans l'entreprise, hors dirigeants - par exemple : attributions gratuites d'actions (AGA), BSPCE, dispositifs d'actionnariat salarié type FCPE ou sociétés de salariés - ou accord sur le partage de la plus-value à la sortie tel qu'introduit par la loi PACTE en France.</p>
<p>Part des sociétés en portefeuille dont le siège social est en régions hors Ile de France</p>	<p>L'indicateur est calculé en tenant compte de l'ensemble des sociétés du portefeuille non cotées à fin 2023. La région est attribuée en fonction de la localisation du siège opérationnel de la société.</p>
<p>Part des sociétés en portefeuille ayant formalisé une politique environnementale</p>	<p>Ces deux indicateurs s'appuient sur les déclarations effectuées par les sociétés en portefeuille dans l'outil de reporting Tennaxia.</p>
<p>Part des sociétés en portefeuille ayant défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre</p>	
<p>Part des femmes siégeant au comité de direction de nos participations</p>	<p>Pour cet indicateur, les sociétés qui n'ont pas de comité de direction (seulement un directeur) ne sont pas comptabilisés dans le ratio. Le ratio est calculé par moyenne arithmétique sur l'ensemble des sociétés dans le périmètre (210 entreprises).</p>
<p>Part des femmes au sein des conseils d'administration / conseils de surveillance ou comités stratégiques</p>	<p>Pour cet indicateur, les sociétés qui n'ont pas d'organe de supervision type conseil de surveillance, conseil d'administration ou comité stratégique ne sont pas comptabilisées dans le ratio. Le ratio est calculé par moyenne arithmétique sur l'ensemble des sociétés dans le périmètre (208 entreprises).</p>
<p>Part des femmes cadres</p>	<p>Cette donnée a été collectée pour la première fois en 2024. Elle est reportée sur base déclarative par les entreprises en portefeuille.</p>
<p>Part des entreprises ayant une femme à la tête de l'entreprise</p>	<p>Sont prises en compte les femmes directrices générales ou présidentes de la société.</p>

ANNEXES

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et relative à la période correspondant à l'exercice cité ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en oeuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société TURENNE GROUPE respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Le Président pourrait continuer à s'investir dans le comité de mission en tant qu'invité permanent pour consolider l'indépendance du comité de mission.

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisés, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;
- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.
- Concernant l'atteinte des objectifs :
- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 10/06/2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT
Pauline de Saint Front
Présidente



Nos bureaux

Lille

12 Place Saint Hubert
59800 Lille

Paris

9 rue de Téhéran
75008 Paris

Lyon

55 rue de la République
69002 Lyon

Marseille

232 avenue du Prado
13008 Marseille

Bordeaux

2 cours du 30 juillet
33064 Bordeaux Cedex

Nice

1 place du Pin
06300 Nice

Nantes

20 rue Copernic
44000 Nantes

Nos sociétés de gestion

Turenne Capital Partenaires

9 rue de Téhéran - 75008 Paris
01 53 43 03 03 - contact@turennecapital.com
www.turennecapital.com

Nord Capital Partenaires

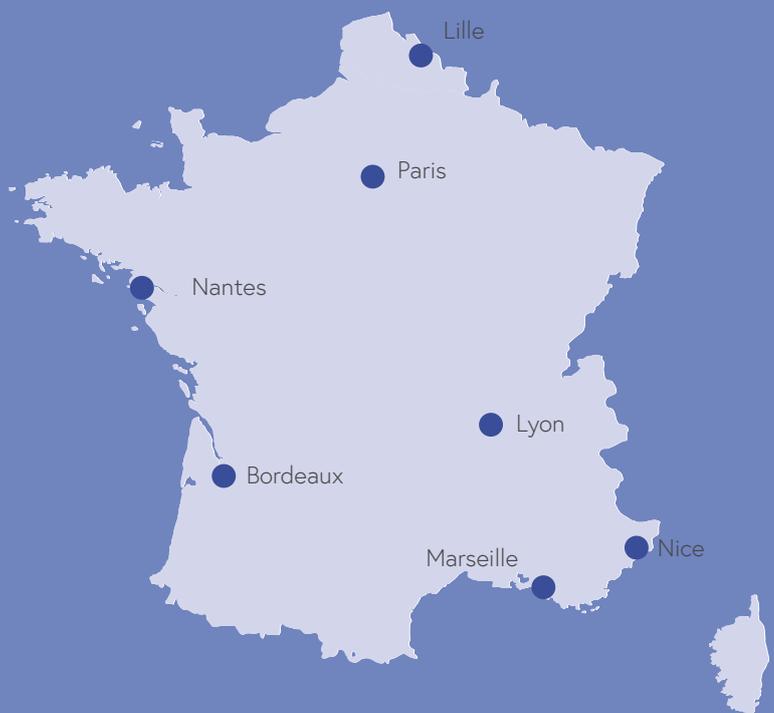
12 Place Saint Hubert - 59800 Lille
03 61 58 26 00 - secretariat@nordcapital.fr
www.nordcapital.fr

Innovacom

9 rue de Téhéran - 75008 Paris
01 44 04 15 00 - info@innovacom.com
www.innovacom.com

Connect Pro

232 avenue du Prado - 13008 Marseille
04 91 17 01 87 - contact@connect-pro.fr
www.connect-pro.fr



Ce rapport a été imprimé par Industria, imprimeur certifié par la marque Imprim'vert® et engagé pour la réduction de son impact environnemental.

Turenne
GROUPE

9 rue de Téhéran 75008 Paris
01 53 43 03 03
contact@turennecapital.com

www.turennecapital.com